

MGR BOURGET

AU SAULT AU RECOLLET

La population du petit village du Saull au Récollet a décuplé. Les quelques hôtels qui se trouvent dans cette municipalité sont remplis; on ne voit que des voitures de tous côtés et les abords de l'église sont encombrés au delà de toute expression.

De Montréal au Saull ce n'est qu'une longue file d'équipages.

Mardi huit cents voitures s'y sont rendues, hier on pouvait évaluer leur nombre à quinze cents.

La plupart des personnes portaient des couronnes et des attributs en fleurs, tels que coeurs, croix, ancrés, etc.

L'église transformée en chapelle ardente produisit l'effet le plus imposant et le sentiment que l'on éprouvait en y pénétrant était des plus profonds.

A deux heures précises fut chanté un *Libera* présidé par Sa Grandeur Mgr Wadhams, assisté du révérend Père Charreaux et de M. l'abbé Rochette.

Parmi les personnes présentes, on remarquait Sa Grandeur Mgr Fabre, Mgr Moreau, Mgr Duhamel, Mgr Lafleche, Mgr Raymond, et plusieurs dignitaires ecclésiastiques.

LA PROCESSION

La procession se mit en marche à 230 heures. La dépouille mortelle de Sa Grandeur, placée sur un chariot tiré par quatre chevaux caparaonnés de noir, tenait la tête du cortège, précédée du commissaire-ordonnateur en chef, M. André Laverdure, et suivie par au-delà de 400 voitures.

Il y eut une station à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, où un *libera* fut chanté par les élèves du collège des Jésuites.

La chapelle était superbement drapée d'ornements de deuil.

DE L'HÔTEL-DIEU A NOTRE DAME

Le *libera* terminé, le cortège se reforma à la porte de la chapelle de l'Hôtel Dieu et s'achemina vers l'église Notre-Dame, en suivant les rues Sainte-Famille, Sherbrooke, Saint-Laurent, Craig et la Place d'Armes, qu'encombraient une foule immense de fidèles.

A NOTRE-DAME

Aussitôt après l'entrée du corps dans l'église, le clergé accompagné de tous les élèves du grand séminaire, récita l'office des morts.

La cérémonie fut présidée par Sa Grandeur Mgr Lafleche, assisté du Rév. Père Antoine, provincial des Oblats et M. Lavallée, curé de Saint-Vincent de Paul.

L'église est tendue de noir avec ornements en or du haut de la voûte jusqu'en bas.

Au centre de la nef s'éleva le catafalque élevé de vingt-deux pieds, sur lequel fut déposé le cercueil de l'évêque.

AUJOURD'HUI

Ce matin, des prêtres venus des différents diocèses ont célébré l'office divin à tous les autels de l'église pour le repos de l'âme du saint évêque.

LE CHANT

Au service funèbre qui a été chanté ce matin à 9 heures, à l'église Notre-Dame, un chœur de 700 voix a exécuté sous la direction de M. Chas Labelle, la messe de *requiem* harmonisée.

M. Chs. Labelle avait préparé pour l'occasion un *Lacrymosa* et un *Libera* de Piet, qui ont été chantés pour la première fois à Montréal.

Le cérémonial observé a été celui qui est ordinairement suivi pour le service des membres du clergé, sauf quelques raisons particulières.

Les quatre absoutes ont été dites par quatre évêques.

ASSEMBLEE GENERALE DE COLONISATION

Dans les salles de l'Union St Joseph, à 8 heures P. M., dimanche prochain, 14 du courant, il y aura une assemblée générale de messieurs les membres de la société de colonisation du diocèse d'Ottawa. Le public est invité à se rendre à cette importante assemblée.

Madame Thomas Byfield
née DUMOUCHEL,
147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

3 juin

NOTES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les compagnies de chemins de fer et de navigation du Canada vont accorder des passages à moitié prix à tous ceux qui viendront à Ottawa pour la grande célébration du 24 juin courant. De Québec à Ottawa, les billets seront bons depuis le lundi, 22 juin, jusqu'au lundi suivant, 29 juin. De Montréal à Ottawa, ils vaudront du mardi, 23, jusqu'au samedi, 27 juin inclusivement.

Quant aux autres lieux, on pourra se procurer les renseignements en s'adressant aux stations d'où l'on doit partir.

Ces arrangements vont sans doute faire affluer dans la capitale une foule immense d'étrangers, à l'occasion des brillantes fêtes patriotiques dont elle va être le théâtre les 24 et 25 juin courant.

OEUVRE DU VENERABLE DE LA SALLE

Le Liste des Bienfaiteurs

Les messieurs et Dames dont les noms suivent, ont généreusement répondu à l'appel qui leur a été fait en faveur des Petits Noviciats des Frères.

F. Mathias les prie de vouloir bien agréer avec l'expression de sa vive reconnaissance, ses saluts respectueux.

Que le Sacré-Coeur bénisse de plus en plus ces personnes généreuses et en augmente le nombre.

MM. Hector Laperrière, Alcide Quesnel, Ernest Smith, Emile Vé zina, A. L. Pinard, G. Baillargé, G. V. Ardoin, Alex. Provost, Alph. Chevrier, Oct. Léveillé, Alex. Lecourt, J. A. Pinard, E. H. St Denis, Frs Loyer, E. E. Lemieux, Sam. Ruelle, Téléph. Richard, Elie Renaud, F. N. Bonneville.

Mesdames S. Drapeau, J. C. Taché, H. Fraser, N. Turgeon, T. G. Coursolles, Isidore Lecourt, Alexis Fois, John Heney

Nous publions dans quelques jours, la liste complète de tous les bienfaiteurs de "l'œuvre du Vén. de la Salle" à Ottawa.

Tout le monde, mais plus spécialement les anciens élèves, sont invités à envoyer leur aumône: jamais œuvre plus agréable à Dieu ne s'imposera à leur charité.

A. M. D. G.

LE MONDE ET LA VILLE

Un typographe capable d'exécuter les Jobs et autres ouvrages de ville, trouvera un emploi permanent en s'adressant de suite au bureau du Canada.

Les sessions de quartier de l'Original se sont ouvertes mardi. Il n'y avait d'inscrit sur le rôle qu'un appel de la Cour du magistrat et une cause criminelle.

Le conseil des comtés unis de Prescott et Russell doit s'assembler mardi prochain pour la dépêche des affaires.

On vient d'achever le posage d'un beau et solide plancher sous les tentes de la Kermesse et toute l'organisation sera complétée pour l'ouverture solennelle de lundi.

Wm. Fortune, qui a été arrêté pour vol de nuit avec effraction, a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles par M. Rocque, J. P.

Le Grand Jury des Assises d'Aylmer a rapporté accusation fondée contre Ardell pour le vol de la montre de M. Trotter. Les autres charges qui existent contre lui n'ont pas encore été soumises.

Il y aura élections à Hull le 13 juillet prochain pour remplacer comme commissaires d'écoles MM. D'Orsonnets et Ardoin dont le terme d'office est expiré.

Les syndicats des écoles publiques viennent de demander des soumissions pour faire blanchir à la chaux durant les vacances toutes les bâtisses qu'ils ont sous leur contrôle.

La ligne d'omnibus que M. Gédéon Gratton vient d'établir entre le bureau de poste et l'hôpital protestant de la rue Rideau fonctionne avec beaucoup de régularité et offre des commodités considérables aux résidents de cette partie de la ville.

L'Union St Thomas a tenu une séance spéciale, hier soir, dans le but d'autoriser l'acquisition d'une bannière. L'assistance était nombreuse et il a été voté presque à l'unanimité une somme de \$200 pour l'achat en contemplation. On a aussi, dans le même temps, chargé M. Roy de se rendre sans délai à Montréal et de faire confectionner le nouvel étendard de la société pour le 24 juin si possible.

M. Laurent Duhamel, boucher, demande un jeune homme pour porter à domicile les achats faits à son étal du marché By.

L'association ayant pour but de fournir des secours aux soldats du Nord-Ouest, a actuellement en mains une somme de \$420.85. Elle a recueilli des contributions au montant de \$1389 et a déjà déboursé \$968.00.

Le bureau de santé se plaint que qu'un nommé Couvrette trompe les citoyens en se disant autorisé à nettoyer les propriétés de la ville. Telle autorisation n'a jamais été donnée à lui ni à aucune autre personne.

Un regrettable accident est arrivé dans le chantier de Perley et Pattee mercredi. Une pile de planches s'étant écroulée a brisé une jambe à F. X. Raymond, blessant gravement un autre employé du nom de Saccary.

Le Maire, se rendant au désir d'un grand nombre de citoyens influents de la capitale, a convoqué une assemblée publique qui aura lieu ce soir à l'hôtel de ville. On y doit adopter les mesures nécessaires pour que le jour de la Confédération soit célébré dignement parmi nous.

Une maison de commerce de Toronto va être poursuivie, paraît-il, pour avoir affiché ses annonces dans des endroits prohibés par les règlements municipaux d'Ottawa. L'esprit d'entreprise est sûrement une excellente qualité, mais encore faut-il qu'il ait des bornes.

Le rouleau à vapeur continue à niveler les rues, et tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre sont unanimes à déclarer que le conseil a fait là une fameuse acquisition. Tous les lieux, en effet, où le compresseur a passé jusqu'aujourd'hui sont dans un excellent état.

Il est probable que les ponts de la rivière Rideau qui ont été enlevés par la débacle seront remplacés par des ponts de fer. Le conseil de comté a eu une entrevue hier à ce sujet avec M. Hardman, le représentant de la Dominion Bridge Co., de Lachine.

A la cour de police, hier, Alfred Cousineau a été condamné à \$1.00 d'amende et \$1.00 de frais pour ivresse; Catherine Sabourin à six mois de prison pour vagabondage. Michael Doyle, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes, et Patrick Gallagher, arrêté pour avoir fait passer une fausse pièce de 25 centimes, ont été renvoyés à ce matin.

Les résidents de la rue Nicholas ne sont pas satisfaits tant s'en faut de l'éclairage qui leur est fourni par le foyer électrique placé au coin des rues Waller et Nicholas. La lumière demeure assez souvent, en effet, éteinte durant deux ou trois heures et si cela continue, on ne tardera pas à regretter l'humble éclairage des lampes à l'huile de naphthé.

Il y aura dimanche prochain, à 3 hrs. p.m., une grande assemblée de la société St Jean-Baptiste à la salle Ste Anne. Plusieurs discours patriotiques seront prononcés, la fanfare de Ste Anne fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, et nous ne saurions vraiment trop engager tout le monde à se rendre à cette réunion. Les femmes y sont invitées d'une manière spéciale.

Les Drs McDougall et Church ont eu une consultation au sujet du malheureux Flatters, constable d'Aylmer, qui a été blessé par Ardell de la manière et dans les circonstances que l'on sait. Ils en sont venus à la conclusion que malgré l'état critique du malade son retour à la santé n'est pas impossible. Il devra subir dans quelques jours l'extraction de la balle qui l'a blessé et l'opération sera très-douloureuse.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara] Ottawa, 12 juin.

Wm. Sayer, ivresse, cause remise à mercredi.

R. McLean, ivresse, \$1 d'amende et \$1 de frais.

Thomas McFarlane, désordre, \$20 d'amende et les frais.

John Fitzimmons et P. Gallagher, obtention d'effets au moyen de fausses monnaies, cause remise à mardi.

Martin McHugh, G. Brock, H. Gooden, viol, cause remise à lundi.

NAISSANCE

Ce matin, Madame Alfred Trudel, un fils.

ON DEMANDE

Un ouvrier charbon pour travailler aux voitures de familles et waggons. S'adresser à M. F. Hopper, Bureau de Poste de Merivale.

ATTENTION

Gants de Kid, Gants de Kid, Gants de Kid, POURQUOI

Vendons-nous nos marchandises à meilleur marché qu'ailleurs?

LA RAISON EST

Que nous sommes nos propres commis et nous n'employons pas de mains inutiles, ce qui nous sauve au moins

10 pour cent.

RESULTAT

Marchandises à bon marché.

VEZ

Examinez notre nouveau stock de Corsets, Papiers [Bustles], Satinets et Mouselines, que nous venons de réduire.

BLAIS & THERIAULT, SOUMISSIONS

Des soumissions pour l'érection d'une chapelle à Casselman, comté de Russell, Ontario, seront reçues par les soumissionnaires jusqu'au 30 juin prochain inclusivement. Les plans et spécifications pourront être examinés à Casselman ou à St Albert en s'adressant aux soumissionnaires qui ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Révd. A. PHILION PIRE, Curé St Albert. OLIVIER QUESNEVILLE, J. P. Casselman.

Mortgage Sale

There will be offered for sale, by Public Auction, at 12 o'clock noon, on THURSDAY, the 18th day of June next, 1885, at the office of L. A. Olivier, No. 569 Sussex street, in the City of Ottawa, under the power of sale contained in a certain mortgage, which will be produced at the time of sale, Lot lettered T, on the west side of Rose street, in the City of Ottawa, which lot appears on the registered plan of Villa Lot Number Three on the south side of Park street, and Villa Lot Number Three on the north side of Ottawa street, in the City of Ottawa.

Terms and conditions will be made known at the time of sale, and may be ascertained from A. B. Macdonald, auctioneer, No. 7 Elgin street, and from the undersigned.

L. A. OLIVIER, Vendor's Solicitor.

Dated Ottawa, 27th May, 1885.



Obligations Canadiennes à 5 pour cent

CEUX qui possèdent en Canada des obligations à 5 pour cent rachetables à Londres le 29 juin courant et qui désirent les convertir en obligations de 4 pour cent peuvent le faire en donnant avis de leur intention à cet effet au Département des Finances à Ottawa dans l'intervalle de dix jours à compter d'aujourd'hui. Les termes sont une extension d'intérêts pendant vingt-quatre ans et demi, à compter du jour juillet prochain, au taux de 4 pour cent; le capital étant rachetable le 1er janvier 1910. En sus des intérêts à 5 pour cent dus le 7er juillet, les porteurs d'obligations qui feront la conversion susdite recevront dans le même temps un bonus de 1 pour cent. S'il n'est pas converti, le capital sera payé à Londres.

FRED. TOLLER, Député Ministre des Finances pro tempore. Département des Finances, Ottawa, 6 juin, 1885.

A VENDRE

Un cottage confortable, avec lot, à très bon marché, situé à environ dix minutes de marche de l'église Ste Anne. S'adresser à

JAMES BENNETT, Janesville.

7 mai

James B. Bowes
ARCHITECTE
Chambre 25,
SCOTISH ONTARIO CHAMBERS
RUE SPARKS.
Ottawa, 18 avril 1885

J. B. ARIAL
Peintre Décorateur et Tapisserier,
VIEND DE RECEVOIR

10,000
ROULEAUX DE TAPISERIES
de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

—AUSSI—
TOILES POUR CHASSIS DE

TOUTE COULEUR.
M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'Ordre Donné

—AUSSI— VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier
TEINTURIER PARISIEN
NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA
(Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85 1 an.

ALPHONSE JULIEN.
Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa.
Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice

DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. Laurzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire,
No 56, 58 et 60 Rue Murray
16 déc

MANUFACTURE D'ouvrage en Fil de Fer

ROBERT ORR
346 RUE WELLINGTON OTTAWA

Ouvrages en fil de fer de toutes descriptions et de première classe. Grillages pour banques et bureaux: une spécialité. Grillages pour chassies, clôtures en fil de fer, bances à bouquets, paniers, tamis à charbon et à sable, cribles, couchettes, etc. etc., etc. 29 avril 1m.

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS

PAR **H. CORRIVEAU**
Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc.
No. 253 1/2 Rue Wellington, OTTAWA. 1m

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MELANGES DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Démentures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au soumissionnaire ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau, **CHARLES DRINK WATER,** Secrétaire. 13 mars 1885—1a

Toiles pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada

JACOB ERRATT.

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES. 38 RUE RIDEAU. N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N. B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co.
RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884 1an